

Image not found or type unknown



J'aimerais officialiser la garde de mon enfant

Par **Ayaya**, le **17/04/2019** à **09:46**

Bonjour, je viens de me separée à l' amiable de mon compagon et j'ai ma fille de 19 mois qui vit avec moi, je voudrais juste savoir comment faire pour obtenir la garde de ma fille, car les relations avec son père par telephone se dégradent comme avant la rupture. Je préfère prendre les devants. Et savoir quelles démarches dois je faire. Merci.

Par **youris**, le **17/04/2019** à **10:25**

bonjour,

vous devez saisir le juge aux affaires familiales mais le père a les mêmes droits et obligations que la mère sur son enfant.

salutations